



EDITION GRANDES CULTURES

STATION
POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 257 (6/94) du 9 mars 1994

POIS	: Attention aux sitones sur les premières parcelles levées
BLE	: Evolution du piétin

COLZA

Stade E (boutons séparés) à F1 (début floraison).

CHARANCONS DE LA TIGE

Situation

Le vol a été faible dans l'ensemble. Les colzas ont passé le stade tige 20 cm qui marque la fin de sensibilité.

Préconisation

Il est trop tard pour intervenir.

MELIGETHES

Situation

Les captures se sont intensifiées depuis une semaine. Vos cultures sont protégées par le biais du traitement charançon pendant 15 jours à 3 semaines.

Préconisation

En fin de protection, réaliser un traitement si vous observez en moyenne :

- 1 méligèthe par inflorescence aux stades D1-D2 ;
- 2 méligèthes par inflorescence au stade E.

A PARTIR DU STADE F1 (début floraison), NE PLUS INTERVENIR. LE MELIGETHE DEVIENT ALORS UN ALLIE. IL SE COMPORTE COMME UN INSECTE POLLINISATEUR.

POIS

Stade levée à 1 feuille.

SITONES

Situation

Un début d'activité est observé sur les premières levées. Cette activité est déjà plus marquée sur la façade Atlantique.

Préconisation

Surveillez vos pois dès la levée. Intervenez dès que vous avez entre 5 et 10 morsures en moyenne sur l'ensemble des folioles de la première feuille (ou sur les stipules pour les types afila).

BLE

Stade fin tallage à épi 2 cm.

PIETIN-VERSE

Prévision-situation

Les parcelles à note de risque supérieure ou égale à 14 (voir bulletin n° 254) montrent une évolution lente mais régulière des symptômes. Compte tenu des températures élevées observées actuellement, une forte augmentation des symptômes visibles au champ est prévisible d'ici une dizaine de jours.
Dans les autres parcelles, le piétin reste encore discret.

Préconisation

* Note de risque supérieure ou égale à 14 : le traitement anti piétin doit être terminé.

* Note de risque comprise entre 12 et 13 : Les recontaminations sont en cours, une intervention dès maintenant aura une efficacité maximum, notamment sur les sols limoneux.

* Note de risque comprise entre 6 et 11 : Attendre un prochain avis.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F. Tél.: 49.58.39.02

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693

